

Imposition à la source	Liste récapitulative de l'impôt à la source perçu sur les intérêts hypothécaires versés à des personnes domiciliées à l'étranger	Canton de Vaud
------------------------	--	----------------

Raison sociale : _____
 Adresse : _____
 Responsable : _____
 Téléphone : _____

Administration cantonale des impôts
 Section de l'impôt à la source
 Rue Caroline 9bis
1014 Lausanne

Période de décompte du _____ **au** _____

Cette liste récapitulative vaut décision de taxation au sens de l'article 229 LI; dans la procédure de poursuite, elle est assimilée à un jugement exécutoire au sens de l'article 80 LP. (voir extrait des dispositions légales au verso)

Nom et adresse du créancier hypothécaire à l'étranger	Immeuble (lieu de situation) Commune, rue, n°	Date du versement ①	Prestation imposable	Taux d'impôt %	Impôt à la source ② fr.

① L'impôt est dû pour l'année au cours de laquelle la prestation est versée ou créditée au contribuable
 ② L'impôt perçu est échu au moment du paiement, du virement, de l'inscription ou l'imputation de la prestation imposable

Lieu et date _____

Certifié exact et complet :

timbre de la société et signature(s) autorisée(s)

Total

moins 3 %, commission de perception

Montant à verser à l'Administration cantonale des impôts, 1014 Lausanne (ccp 10-5512-1) dans les 30 jours dès l'échéance de la prestation
